

1.

Débitrice: **GI Générale Immobilière S.A.,
1200 Genève**
2.

Lieu et date de la mise aux enchères: 1227 Carouge,
08.11.2006.
3.

Salle de l'enchère: 09.00 heure, salle des ventes de l'Office
des Faillites de Genève, chemin de la Marbrerie 13
4.

Objets des enchères: Désignation de l'immeuble à vendre:
La parcelle no 8871, plan 47 sise sur la commune de Col-
longe-Bellerive GE, dépendante de la faillite de la GI Gé-
nérale Immobilière S.A. à Genève.
Il s'agit d'un terrain de 2'100 m2 sis à la route de Thonon
95 à Collonge-Bellerive.
5.

Remarques: La vente aura lieu en une seule enchère au
prix minimum de CHF 800'000.-. La vente a été autorisée
par décision de la Commission de Surveillance des Offices
de poursuites et de faillites datée du 17 août 2006.
Vente aux enchères publiques de propriétés inscrites au Re-
gistre Foncier au nom de GI Générale Immobilière S.A., en
liquidation par voie de faillite du 3 avril 2001.
La parcelle est vendue en l'état et sans aucune garantie du
vendeur. Les acquéreurs potentiels sont rendus attentifs aux
dispositions de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles
par des personnes à l'étranger.
Visites: la parcelle est visible depuis la route de Thonon.
Estimation de l'Administration de la Faillite: CHF 800'000.-
.
Les enchérisseurs sont rendus attentifs aux dispositions de
la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des per-
sonnes à l'étranger ou par des sociétés dans lesquelles des
personnes à l'étranger ont une position dominante. S'ils
sont soumis à une autorisation d'acquérir, ils doivent la
présenter avant l'adjudication.
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité et
pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Com-
merce certifié et des pouvoirs nécessaires.
Les conditions de vente, les états de charges ainsi que les ex-
pertises sont à disposition des intéressés à l'Office des Failli-
tes de Genève dès le 16 octobre 2006.

Administration spéciale D. Mathey - L. Klement
1211 Genève 3

(03572044)